

4. Qui est le président actuel?
5. Qui est actuellement le représentant du gouvernement canadien?
6. Quand tiendra-t-on la prochaine réunion?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): 1. Cinq.

2. Première réunion, Toronto, les 20 et 21 septembre 1962; Deuxième réunion, Montréal, les 19 et 20 novembre 1963; Troisième réunion, Dalvey, île du Prince-Édouard, les 22 et 23 juin 1964; Quatrième réunion, Victoria (C.-B.), les 13 et 14 mai 1965; Cinquième réunion, Montréal (Qué.), les 14 et 15 décembre 1965.

3. Première réunion, L'honorable H. W. Spooner, ministre des Affaires municipales de l'Ontario; Deuxième réunion, l'honorable René Lévesque, ministre des Richesses naturelles du Québec; Troisième réunion, l'honorable L. F. Rossiter, ministre des Affaires municipales et des Pêcheries de l'île du Prince-Édouard; Quatrième et cinquième réunions l'honorable R. G. Williston, ministre des Terres, des Forêts et des Ressources hydrauliques de la Colombie-Britannique.

4. L'honorable R. G. Williston, ministre des Terres, des Forêts et des Ressources hydrauliques de la Colombie-Britannique.

5. L'honorable Jean-Luc Pepin, ministre des Mines et des Relevés techniques.

6. Probablement en mai 1966.

***LE PERSONNEL DES MINISTÈRES DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE**

Question n° 704—M. Hales:

1. Quel était l'effectif total, y compris le personnel surnuméraire, au service du ministère de l'Industrie au 31 mars 1964, au 30 septembre 1964, et au 31 mars 1965?

2. Quel était l'effectif total, y compris le personnel surnuméraire au service du ministère du Commerce, aux dates susmentionnées?

3. Quel était l'effectif total, y compris le personnel surnuméraire, au service du ministère de la Production de défense aux dates susmentionnées?

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, voici la réponse à la première partie de la question. L'effectif total, y compris le personnel surnuméraire, au service du ministère de l'Industrie était, au 31 mars 1964, 125; au 30 septembre 1964, 321; et au 31 mars 1965, 368.

Voici la réponse à la deuxième partie de la question. L'effectif total, y compris le personnel surnuméraire, au service du ministère du Commerce était comme il suit: au 31 mars, 1964, 1,844; au 30 septembre 1964, 1,920, et au 31 mars 1965, 2,042.

Voici la réponse à la troisième partie de la question. L'effectif total, y compris le personnel surnuméraire, au service du ministère de la Production de défense, était comme il suit: au 31 mars 1964, 1,639; au 30 septembre 1964,

[L'hon. M. Fulton.]

1,845. Cela comprend 84 employés de la Corporation commerciale canadienne portés à l'effectif du ministère, l'augmentation tient aussi compte du personnel surnuméraire engagé surtout pendant les mois d'été et les additions attribuables au recrutement. Au 31 mars 1965, 2,213. Ce chiffre comprend 232 employés ajoutés à l'effectif et qui travaillent à la Direction des achats, des fournitures et des stocks, à la Direction de la production, à la Direction des contrats d'impression, aux services d'appui du secrétariat du ministère, aux Services administratifs et aux Services financiers du Département des impressions et de la papeterie publiques.

LES LEVÉS AÉROMAGNÉTIQUES

Question n° 706—L'hon. M. Fulton:

1. Quand le programme fédéral-provincial relatif aux levés aéromagnétiques est-il entré en vigueur?

2. Combien de temps devait-il s'écouler, selon la première évaluation, avant qu'il arrive à son terme?

3. A combien évaluait-on, au début, le coût total et quelle somme le Trésor fédéral était-il censé prendre à sa charge?

4. Quel en a été le coût à ce jour et à combien s'élève le montant à la charge du Trésor fédéral?

5. Quelle zone envisageait-on d'arpenter?

6. Pour combien de provinces a-t-on terminé les levés?

7. Combien de provinces ont participé ou participent actuellement au programme?

8. Quel est, en pourcentage, le degré d'achèvement des travaux, a) par rapport à chaque province, b) par rapport à l'ensemble du Canada?

9. Quelle relation établit-on avec la province de la Colombie-Britannique?

10. Combien de cartes a-t-on publiées chaque année?

11. Quel est le programme afférent au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, et où en est-on dans chacun de ces deux cas?

M. Jack Davis (secrétaire parlementaire du ministre des Mines et des Relevés techniques):

1. 1962.

2. 12 ans.

3. \$18,377,000 dont la contribution fédérale totale a été de \$12,358,000.

4. \$5,288,806, dont le Trésor fédéral a pris à sa charge \$3,374,844.

5. Le bouclier canadien et sa bordure ainsi que des parties du Yukon.

6. Trois: Nouvelle-Écosse, par le Ministère et des sociétés privées; Île-du-Prince-Édouard, par le Ministère; Nouveau-Brunswick, 90 p. 100 par le Ministère, 10 p. 100 par le gouvernement fédéral et la province.

7. Huit: Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique.

8. a) Terre-Neuve, Labrador, 10 p. 100; Nouvelle-Écosse, 100 p. 100 complétés antérieurement par le ministère des Mines et des Relevés techniques; Nouveau-Brunswick, 100